



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 5.1

Numéro : 094-269400362-20240409

DELCCAS2024.04.09-1-DE

**DELCCAS 2024.04.09 - 1** – Installation d'un membre pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 18 heures, en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Sylvain BERRIOS, Président.

**Etaient présents** : Madame Nadia LÉCUYER, Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE, Madame Jacqueline LAVAL, Madame Agnès CARPENTIER, Monsieur Claude SOUSSY, délégués du Conseil Municipal, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Françoise BOUCHEL, Monsieur Jean-Marie MICHEL, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Madame Agnès CORBASSON, Madame Rosa JURADO, administrateurs nommés.

**Etait absent excusé et représenté** : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président du Centre Communal d'Action Sociale, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE.

**Etaient absents excusés** : Monsieur Fabrice CAPRANI, Madame Déborah WARGON délégués du Conseil Municipal, Monsieur Christian GITIAUX, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateurs nommés.

## Le Conseil d'Administration,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles,

**VU** la délibération n°28, en date du 5 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a procédé, à bulletin secret, à l'élection des huit membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

**VU** la délibération n°2020.20 du Conseil d'Administration, en date du 9 septembre 2020, prenant acte de l'installation dans leurs fonctions d'administrateurs par Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, dans leurs fonctions d'administrateurs de :

➤ Au titre des représentants du Conseil Municipal

- Madame Hélène LERAITRE
- Madame Nadia LÉCUYER
- Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE
- Madame Jacqueline LAVAL
- Monsieur Bernard VERNEAU
- Monsieur Claude SOUSSY
- Monsieur Fabrice CAPRANI
- Madame Déborah WARGON

**CONSIDERANT** que Monsieur Bernard VERNEAU, Conseiller Municipal délégué et administrateur élu au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, est décédé le 27 février 2024, au matin,

**CONSIDERANT** qu'il convient, en conséquence, de le remplacer pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**CONSIDERANT** que par délibération n°28, en date du 5 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé, à bulletin secret, à l'élection des huit membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

**CONSIDERANT** que la suivante de la liste « Saint-Maur ! Au cœur de nos choix » est Madame Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint délégué,

### Après examen et en avoir donné acte

**Prend acte** que Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a installé dans ses fonctions d'administrateur :

➤ au titre des représentants du Conseil Municipal

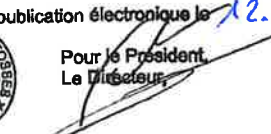
- Madame Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint délégué, en qualité de représentant du Conseil Municipal

**Dit** que la présente délibération sera publiée et transmise à Madame la Préfète du Val de Marne.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Certifié Exécutoire par le Président du CCAS  
Compte tenu de :  
la réception en Préfecture le 12.04.24  
et de la publication électronique le 12.04.24

Pour le Président,  
Le Directeur,



La Vice-Présidente du Centre  
Communal d'Action Sociale,

  
Hélène LERAITRE